

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

Hebdomadaire - n°259 - 20 novembre 1975 - 1 F

D 259 CHILI: GRAVE AFFRONTLEMENT ENTRE LE GOUVERNEMENT
ET L'EGLISE

Sous l'accusation d'asile et d'aide à des membres clandestins du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), un certain nombre de prêtres, de religieuses et de laïcs viennent d'être arrêtés à Santiago:

- les 1er et 2 novembre, les PP. Rafael Maroto (chilien, vicaire épiscopal de Santiago centre) et Gerardo Wheelen (nord-américain naturalisé chilien), arrêtés; les soeurs Pabla Armstrong, Peggy Lepsig et Helen Nelson (nord-américaines), expulsées; la doctoresse Sheila Cassidy (anglaise), arrêtée;
- le 8 novembre, le P. Jaime Gajardo, aumônier de prison, arrêté en compagnie de deux de ses aides et de Carmen Walker, membre du Comité pour la paix;
- le 11 novembre, le P. John Devlin (nord-américain), expulsé;
- le 14 novembre, les PP. Cariola et Salas (ce dernier, secrétaire du Comité pour la paix) recherchés par la police, se présentent de plein gré et sont mis en état d'arrestation; Jorge Salaguet, avocat du Comité pour la paix (2e secrétaire), arrêté;

- le 15 novembre, le P. Daniel Panchot (nord-américain), arrêté

En même temps, à Copiapó (diocèse de Mgr Ariztia, co-président du Comité pour la paix), deux prêtres italiens sont arrêtés le 10 novembre: les PP. Ruzzu et Murinedu; Mgr Ariztia se voit empêché par l'administration des postes d'envoyer un télégramme au cardinal de Santiago à propos de ces arrestations.

Le 17 novembre, le gouvernement chilien annonçait la dissolution du Comité pour la paix.

(Note DIAL)

COMMUNIQUE MILITAIRE, ZONE DE SANTIAGO, DU 5 NOVEMBRE 1975

Face aux événements qui se sont récemment produits et qui sont connus du public, le chef de la zone en état d'urgence avertit les citoyens que les personnes qui abritent, cachent, aident à fuir, donnent des soins médicaux ou coopèrent d'une façon ou d'une autre avec les extrémistes Andrés Pascal Allende, Nelson Gutierrez, Maria Elena Backman, Mary Anne Beausire ou autres individus (1) impliqués dans les délits commis en raison des activités criminelles des ci-devant, tombent sous le coup d'une grave conduite pénale en tant que complices, quelque soit leur rang, leur qualité ou leur représentativité, et en raison de quoi elles seront traduites devant les tribunaux militaires conformément à la législation pénale en vigueur. Tout renseignement en possession des citoyens concernant les mouvements des individus ci-dessus doit être immédiatement communiqué au téléphone n° 22.50.58 ou au chef de la zone en état d'urgence.

Rolando Garay Cifuentes, général de brigade
commandant la garnison de Santiago et chef de
la zone en état d'urgence

(1) Respectivement réfugiés à l'ambassade du Costa Rica et
D 259-1/3 à la nonciature de Santiago (N.d.T.)

DECLARATION DE L'ARCHEVECHE DE SANTIAGO DU 5 NOVEMBRE 1975

La Direction gouvernementale de l'information a estimé nécessaire d'informer le pays sur les activités d'extrémistes dans lesquelles seraient impliqués, à des degrés et pour des motifs divers, certains prêtres et certaines religieuses.

L'archevêché de Santiago déclare être d'accord avec la nécessité d'une information, détaillée et circonstanciée, sur tout événement concernant la sécurité ou le sort des citoyens. Dans le cas présent, il doit être bien entendu que les autorités ecclésiastiques, qui ont eu sur la question une entrevue avec le ministre de l'Intérieur (2), ont rigoureusement respecté leur engagement de garder la discrétion sur les précédents qui ont motivé ladite entrevue et sur son contenu.

La position de l'Eglise sur la violence et sur ceux qui croient en elle comme méthode et finalité d'une stratégie politique, est bien connue. Elle vient d'être réaffirmée dans le document "Evangile et paix"(3). Celui qui professe une morale fondée sur l'Evangile du Christ ne peut préconiser la haine et la destruction, ni collaborer au succès de tels principes - pour autant qu'ils se réfèrent à de prétendus idéaux de revendication. L'autorité ecclésiastique de ce diocèse réproouve donc comme contraire à l'esprit du Christ toute action, dûment prouvée, de prêtres, de religieuses ou de laïcs manifestant leur adhésion et leur coopération directe à de tels principes de violence et de haine.

Différent est le cas de ceux qui, sous l'inspiration des exigences du message évangélique, ont cru en conscience qu'ils devaient, à qui le leur demandait et quelles que soient ses choix politiques, prêter une assistance élémentaire à la préservation de la vie. Il convient de rappeler que l'originalité de l'amour chrétien repose précisément sur une miséricorde sans discrimination (4). Ceux qui agissent de la sorte ont le droit d'être écoutés, compris et respectés par une opinion publique massivement marquée d'esprit chrétien. L'Eglise a confiance que les responsables de la sécurité du pays sauront aussi l'apprécier sous cet angle.

L'archevêché de Santiago exprime enfin sa certitude que la justice compétente sera à même d'enquêter à fond sur les événements, en particulier la mort d'une victime innocente, pour déterminer les responsabilités diverses qui sont engagées, dans le respect total des droits des parties, conformément à la tradition de la Justice.

En attendant, un climat de sérénité et de mesure est seul apte à permettre une rapide élucidation d'une situation que nous regrettons tous.

Santiago, le 5 novembre 1975

Le Département d'opinion publique de l'archevêché

(2) Rencontre qui a eu lieu le 4 novembre (N.d.T.)

(3) cf document DIAL D 247 (N.d.T.)

(4) Suite à ces affirmations, et en réponse à l'appel contenu dans ce paragraphe, une violente campagne était déclenchée à la télévision par M. Guzmán pour critiquer l'appui donné par le cardinal aux prêtres arrêtés. Le cardinal de Santiago y répondait le 10 novembre par une longue justification intitulée "Evangile et miséricorde" (N.d.T.).

PROTESTATION DE MGR ARIZTIA

Copiapó, le 11 novembre 1975

Face aux événements de Copiapó connus du public, je dois, comme évêque, vous adresser la parole.

Je crains qu'au-delà de l'arrestation des prêtres Salvador Ruzzu et Giuseppe Murineddu, de cette ville, et des accusations portées contre eux, il y ait une campagne sournoise contre l'Eglise catholique et contre l'indépendance que celle-ci doit conserver.

Il est très facile de lancer des accusations contre quelqu'un qui est dans l'impossibilité de parler.

Je ne veux pas qualifier la façon de s'exprimer qu'utilisent les moyens d'information. Il est très facile d'attaquer celui qui ne peut répondre.

Je me permets également de rejeter les accusations avancées, dit-on, par l'Intendant d'Atacama dans sa conférence de presse. Je ne peux les accepter tant qu'un procès légal, avec la défense correspondante, n'a pas établi la culpabilité.

Dimanche, j'ai voulu communiquer par télégramme avec le cardinal, mais le télégramme a été refusé par la censure des Postes. On a interdit sa transmission. C'est un fait très grave qu'un évêque se voie empêché de communiquer avec le président de la Conférence épiscopale.

J'ai également demandé l'autorisation de rendre visite aux prisonniers; on ne me l'a pas non plus permis. J'aurais voulu connaître directement de leur bouche les charges retenues contre eux et entendre leur version des événements. Cela ne m'a pas été possible.

Pour ma part, je leur garde toute ma confiance. J'ai confiance que la justice et la vérité s'imposeront contre la campagne de faux bruits et de diffamations.

Je continue de penser qu'ils n'ont pas été, comme on le leur attribue, mêlés à des activités de partis politiques et qu'ils ont encore moins fait partie d'une cellule du MIR.

Je continue de penser que c'est manquer à la vérité que d'affirmer qu'ils possèdent des armes, des microfilms ou de la propagande subversive.

Je continue de penser qu'il est faux de dire qu'ils cachèrent un appareil à polycopie et des tracts sous l'estrade de la chapelle, qui ne mesure que quelques centimètres et est souvent déplacée pour le nettoyage et les diverses réunions qui s'y déroulent. Il y a aussi d'autres accusations qui sont de l'infantilisme: qu'ils possédaient cent dollars!; qu'ils avaient un autographe du Ché Guevara, qui est mort plusieurs années avant que ces prêtres foulent le sol de l'Amérique pour la première fois.

J'ai confiance dans le traditionnel bon sens des chiliens; j'ai confiance qu'une réflexion sereine permettra de trouver le chemin du dialogue, du respect mutuel et de la compréhension. J'ai l'espoir que, grâce à la médiation de Marie, nous nous reconnaitrons tous frères et que nous pourrions travailler ensemble au progrès de cette IIIe Région et de notre pays.

(Traduction DIAL)

/spécial)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 150F (avion: tarif

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 Bd du Montparnasse, 75014 Paris

D 259-3/3

Commission paritaire de presse: n° 56249